

Marcq-Infos

La revue de Marcq-en-Ostrevent-Juillet/Août/Septembre 2014-N°26



Fête des mères



*Sortie des enfants
à la ferme pédagogique*



*Repas champêtre
du CLASC*

Bonnes Vacances !



NOUVELLE
FORMULE

Informations municipales

sommaire



VIE MUNICIPALE

- 3 Edito
- 4 Comptes-rendus de CM
- 8 Résultats des élections européennes
- 9 Invitation au 14 Juillet

VIE DES MARCQUOIS

- 10 Cérémonie du 8 mai
- 10 Fête des mères
- 10 Repas campagnard
- 11 Semaine d'activités GRAFF
- 12 Biennale des arts
- 12 Fête de la musique
- 13 Etat-civil

ECOLE

- 13 Informations école
- 15 Chasse à l'oeuf
- 15 Ferme pédagogique

- 16 Musée de Valenciennes
- 16 Sortie Grottes de Hans
- 17 Fête de l'école
- 17 Permis piéton

HISTOIRE

- 18 Histoire de Marcq
- 19 Centenaire de la Guerre 14-18

INFORMATIONS

- 20 Vide grenier
- 21 Festivités du 14 Juillet
- 22 Informations diverses

VIE ECONOMIQUE

- 25 Zoom sur une entreprise
- 26 Entreprises marcquoises

« Le Conseil municipal a décidé de maintenir, pour cette année, la gratuité des activités pour les familles. »



Si notre village s'embellit et se transforme grâce à une politique active d'amélioration du cadre de vie, il s'agrandit également.

En une dizaine d'année, notre population a augmenté de près d'un tiers et s'est rajeunie. La réalisation des deux lotissements de la rue de Marquette contribue à cette extension et au renouvellement d'une partie de la population. Une des premières conséquences de ces évolutions est l'augmentation significative du nombre d'élèves de l'école. Menacée de fermeture il y a encore cinq ans, notre école se porte bien. Ses effectifs s'élèvent et une troisième classe a ouvert à la rentrée dernière, accueillie dans un local « portakabin » flambant neuf et bien équipé.

Pour autant, ce dynamisme n'est pas sans conséquences. D'une part, les locaux ne sont pas extensibles et les possibilités d'accueil des enfants au dortoir pour les plus petits, à la cantine et à la garderie sont limitées. D'autre part, les finances communales sont mises à contribution. Aux investissements en bâtiment, s'ajoutent des coûts de fonctionnement qui pèsent sur le budget municipal. A cela se greffe, dès septembre prochain, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et de temps d'activités périscolaires (TAP). Vous trouverez dans ce numéro une présentation de la réforme et le nouvel emploi du temps scolaire.

Si l'intérêt d'un meilleur étalement du temps scolaire n'est pas contesté, le coût à supporter pour une petite commune comme la nôtre est lourd. Il est estimé à près de 12 000 euros la première année, du fait des rémunérations, du matériel à acquérir et de l'impact sur l'allongement des plages de garderie. La contribution de l'Etat, très limitée, ne nous permet pas de couvrir l'ensemble des dépenses engagées. Cependant, le Conseil municipal a décidé de maintenir, pour cette année, la gratuité des activités pour les familles.

Les ateliers mis en place seront diversifiés et adaptés à l'âge de l'enfant. Il s'agit, à travers le jeu et la découverte, de proposer des activités créatives, ludiques, artistiques ou sportives. Les possibilités sont larges et de nombreuses pistes seront explorées. Les parents disposeront, avant la rentrée des classes, d'un emploi du temps des activités périscolaires de la période septembre – décembre 2014. Une trentaine d'enfants inscrits aux TAP en bénéficiera dès la rentrée prochaine.

D'autres chantiers vont encore ponctuer la vie de notre village dans les mois qui viennent. Une nouvelle tranche de travaux va débuter à l'automne, contribuant encore à faire de Marcq-en-Ostrevent un village dans lequel il fait bon vivre.

Vous trouverez, comme d'habitude dans ce numéro, des informations pratiques, quelques événements à venir ainsi que le rappel des temps forts qui ont marqué les derniers mois.

Thierry PREIN, notre Maire, le comité rédactionnel de votre « Marcq infos » et l'équipe municipale se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne lecture et de bonnes vacances à toutes et à tous.

Bien à vous,

Jean-Marc RENARD
Adjoint au Maire
Finances – Ecole – Culture

Comptes-rendus de conseils municipaux

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARCQ-EN-OSTREVENT DU 04 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PREIN Thierry.

Nombre de Membres en exercice : 15

Pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 01.04.2014

Date d'affichage : 01.04.2014

Présents: MM. PREIN THIERRY – DANHIEZ MARTINE – ROGE JEAN-LUC – RENARD JEAN-MARC- DIEU PATRICK - TONDEUR PIERRE-MARIE – SLOS ADELINE – DAZIN DAN – DUFOUR ANTHONY - LANCO PATRICE – JONAS ALEXANDRE - LOQUET ALAIN – NOIRET JEROME- RENARD FABIENNE – LEFEBVRE JEAN-MARC

Secrétaire de séance : Mme DANHIEZ MARTINE

FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20L à L 2123-24 ;

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximaux et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités au Maire et aux Adjoints.

Délibère :

Article 1^{er}

Décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'Adjoint, à compter du 1^{er} avril 2014, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par les articles L 2123-20L à L 2123-24 du C.G.C.T.

Maire : 31 %

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Adjoints : 8.25 %

Article 2

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 et aux comptes 6531 et 6533.

CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir l'indemnité au comptable du trésor

COMMISSION ET DELEGUES

COMMISSIONS

COMMISSION AUX TRAVAUX :

MM. PREIN THIERRY – ROGE JEAN-LUC - LEFEBVRE JEAN-MARC -DIEU PATRICK- LOQUET ALAIN - JONAS ALEXANDRE – LANCO PATRICE

Hors C.M. MM. DEHON GEORGES – LEFEBVRE JEAN – CUVILLIER FRANCIS – SOYEZ CHARLES-HENRI – WOITRAIN BERTRAND.

COMMISSION D'EMBELLISSEMENT :

MM. PREIN THIERRY - ROGE JEAN-LUC - RENARD FABIENNE- DANHIEZ MARTINE – LEFEBVRE JEAN-MARC Hors C.M. MM. WIART GABRIEL – BEPIRSZ VIVIANE - DEHON GEORGES

COMMISSION DE SECURITE :

MM. PREIN THIERRY – ROGE JEAN-LUC – LEFEBVRE JEAN-MARC – NOIRET JEROME – DUFOUR ANTHONY.

COMMISSION AUX ECOLES :

MM. PREIN THIERRY – RENARD JEAN-MARC - SLOS ADELINE – DAZIN DAN - RENARD FABIENNE – NOIRET JEROME – LANCO PATRICE.

COMMISSION AUX FINANCES :

MM. PREIN THIERRY – RENARD JEAN-MARC – LEFEBVRE JEAN-MARC – LOQUET ALAIN – ROGE JEAN-LUC

COMMISSION A L'INFORMATION :

MM. PREIN THIERRY – NOIRET JEROME – DANHIEZ MARTINE – ROGE JEAN-LUC – RENARD FABIENNE

COMMISSION AUX FÊTES :

MM. PREIN THIERRY – DANHIEZ MARTINE – DIEU PATRICK – DUFOUR ANTHONY – RENARD JEAN-MARC – ROGE JEAN-LUC

ELECTION ET NOMINATION DES MEMBRES DUC.C.A.S :

Le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 impartit aux Communes de procéder dans un délai de 2 mois à l'élection et à la nomination des Centres Communaux d'Action Sociale à compter du renouvellement du Conseil Municipal.

Fixation du nombre des Membres de la Commission Administrative du C.C.A.S. par le Conseil Municipal : 4 membres

Composition et élection des Membres siégeant à la Commission Administrative du CCAS sous la Présidence de M. PREIN THIERRY, Maire

Elus : MM. DANHIEZ MARTINE – RENARD FABIENNE – ROGE JEAN-LUC – LANCO PATRICE

Non Elus : MM. MERLIOT Jeanne- Marie - DEHON GEORGES – CUVILLIER FRANCIS – JONAS KARINE.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS :

MM. PREIN THIERRY – TONDEUR PIERRE-MARIE – RENARD JEAN-MARC – LOQUET ALAIN – ROGE JEAN-LUC – DAZIN DAN – DEHON GEORGES.

DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL

DELEGUES DE LA C.A.D :

MM.PREIN THIERRY Titulaire et DANHIEZ MARTINE Suppléante.

DELEGUES DU SIRA : SCRUTIN A MAIN LEVEE

TITULAIRES :

Mr PREIN THIERRY : Suffrage obtenu : 15 voix, désigné à l'unanimité au premier tour de scrutin

Mr ROGE JEAN-LUC : Suffrage obtenu : 15 voix, désigné à l'unanimité au premier tour de scrutin

SUPPLEANTS :

Mme DANHIEZ MARTINE : Suffrage obtenu : 15 voix, désigné à l'unanimité au premier tour de scrutin

Mr RENARD JEAN-MARC : Suffrage obtenu : 15 voix, désigné à l'unanimité au premier tour de scrutin

DELEGUES DU SICAIE - SCRUTIN A MAIN LEVEE

TITULAIRES :

Mme DANHIEZ MARTINE : Suffrage obtenu : 15 voix, désigné à l'unanimité au premier tour de scrutin

Mme RENARD FABIENNE : Suffrage obtenu : 15 voix, désigné à l'unanimité au premier tour de scrutin

SUPPLEANTS :

Mr AZIN DAN : Suffrage obtenu : 15 voix, désigné à l'unanimité au premier tour de scrutin

Mr PREIN THIERRY : Suffrage obtenu : 15 voix, désigné à l'unanimité au premier tour de scrutin

DELEGUES DU SCOT : SCRUTIN A MAIN LEVEE

TITULAIRE : M. RENARD JEAN-MARC : Suffrage obtenu : 15 voix, désigné à l'unanimité au premier tour de scrutin

SUPPLEANT : M. ROGE JEAN-LUC : Suffrage obtenu : 15 voix, désigné à l'unanimité au premier tour de scrutin

DESIGNATION REFERENTS AU DEFIBRILATEUR :

MM. NOIRET JEROME et DUFOUR ANTHONY

INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX :

M. le Maire informe le nouveau Conseil Municipal sur l'avancement des travaux RD 132 prochains.

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MARCQ-EN-OSTREVENT
DU 24 AVRIL 2014**

L'an deux mil quatorze, le vingt quatre avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Thierry PREIN.

Nombre de Membres en exercice : 15

Pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 18.04.2014

Date d'affichage : 18.04.2014

Présents: MM. PREIN THIERRY – DANHIEZ MARTINE – RENARD JEAN-MARC – ROGE JEAN-LUC – LOQUET ALAIN – TONDEUR PIERRE-MARIE - LEFEBVRE JEAN-MARC- DAZIN DAN – JONAS ALEXANDRE – SLOS ADELINE – RENARD FABIENNE - LANCO PATRICE - DUFOUR ANTHONY

Pouvoirs : Mr NOIRET JEROME à ROGE JEAN-LUC et Mr DIEU PATRICK à Mr RENARD JEAN-LUC

Secrétaire de séance: Mme DANHIEZ MARTINE

COMPTE DE GESTION 2013 DU RECEVEUR

Le Compte de Gestion du Receveur Municipal, présentant les mêmes résultats que le Compte Administratif, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal qui le vote à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Après s'être fait présenté toutes pièces utiles, le détail des dépenses et des recettes, le Conseil Municipal :

Considérant que Monsieur le Maire a normalement administré les finances de la Commune pendant l'année 2013

Approuve le Compte Administratif 2013 qui se solde par les résultats suivants :

Vue d'ensemble – Exécution du Budget

REALISATIONS DE L'EXERCICE (Mandats et Titres) :

Section de Fonctionnement : Dépenses : 241 968.75 € - Recettes : 328 018.78 €

Section d'Investissement : Dépenses : 132 224.44 € - Recettes : 82 767.66 €

Reports de l'Exercice N-1 : Section de Fonctionnement : Excédent : 165 296.47 €

Section d'Investissement : Excédent : 179 422.87 €

Total (Réalizations + Reports) :

Dépenses : 374 193.19 € – Recettes : 755 505.78 €

Restes à Réaliser à reporter à N+1 :

Section d'Investissement : Dépenses 533 823 60 € - Recettes : 246 050.50 €

Résultat cumulé :

Section de Fonctionnement : Dépenses : 241 968.75 € - Recettes : 493 315.25 €

Section d'Investissement : Dépenses : 666 048.04 € - Recettes : 508 241.03 €

Total cumulé : Dépenses : 908 016.79 € - Recettes : 1 001 556.28 €

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS AU BUDGET PRIMITIF 2014

Excédent de Fonctionnement : 251 346 50 €

Excédent d'Investissement : 129 966.09 €

Résultat de Clôture 2013 : 381 312.59 €

Différence RAR : Dépenses 533 823.60 € et Recettes 246 050.50 € = 287 773.10 €

Le Conseil Municipal décide de porter au Budget Primitif 2014 les résultats de la façon suivante :

Compte 002 – Recettes : Excédent de Fonctionnement : 93 539.49 €

Compte 001 – Recettes : Excédent d'Investissement : 129 966.09 €

Compte 1068 – Recettes d'Inv. Affectation de l'excédent Fonct. : 157 807.01 €

VOTE DU TAUX DES TAXES COMMUNALES 2014

Le Conseil Municipal vote le taux des taxes communales pour un produit attendu de 93 060 € sans augmentation du coefficient de variation proportionnelle :

Taxe d'habitation : 457 200 € x 11.29% = 51 618 €

Taxe Foncière PB : 255 500 € x 10.38 % = 26 521 €

Taxe Foncière PNB : 47 900 € x 31.15 % = 14 921 €

Soit un produit fiscal correspondant = 93 060 €

BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil Municipal, après le vote du taux des taxes communales, passe ensuite à l'examen du Budget Primitif, lequel s'équilibre en Dépenses et en Recettes à

Fonctionnement : 401 150.00 €

Investissement : 651 607.50 €

TOTAL DU BUDGET : 1 052 757.50 €

Le Budget Primitif 2014 est voté à l'unanimité.

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET 2014-Art.L.2311-7 du CGCT

Approbation des Subventions par le Conseil Municipal

DEMANDE D'EXONERATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT D'UN HABITANT DU DOMAINE DU RIOT DES GLENNES

Le Conseil Municipal demande le report à la prochaine réunion de Conseil afin d'obtenir de plus amples renseignements

DELEGATION DE SIGNATURE AU PERSONNEL ADMINISTRATIF

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire d'accorder les délégations suivantes à Madame FRUYT Gervaise, Secrétaire de Mairie et à Madame ANDREJEWSKI Patricia, Adjointe Administrative pour faciliter le service des administrés et en l'absence du Maire pour :

Certifier conforme les pièces et documents présentés à cet effet,

Légaliser une signature,

Délivrer les copies d'actes d'Etat Civil,

Signer les Accusés de Réception des Recommandés ou tout courrier remis contre signature.

DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR AU COMITE DU SIDEN-SIAN APPELE A CONSTITUER LE COLLEGE DEPARTEMENTAL POUR LA COMPETENCE « DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE PAR SCRUTIN A MAIN LEVEE

Est élu Monsieur LEFEBVRE JEAN-MARC :

Suffrage obtenu : 15 voix, désigné à l'unanimité au premier tour de scrutin

Domicilié à Marcq-en-Ostrevent – 59252 – 23, rue de Marquette,

Né le 27 avril 1960.

Comme Grand Electeur appelé à siéger au collège départemental ayant pour objet d'élire ses délégués chargés de représenter, au sein du Comité du SIDEN-SIAN et au titre de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie », l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

RENOUVELLEMENT CUI

Le Conseil Municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire de reconduire le contrat CUI

MAIN COURANTE PORTAKABIN

Monsieur ROGE Jean-Luc a présenté différents devis concernant une main courante pour le Portakabin.

CADEAU FETE DES MERES

Le Conseil Municipal reporte à plus ou moins 10 € le montant du cadeau destiné aux mamans.

ELECTIONS EUROPEENNES

Le Conseil Municipal a établi les permanences du bureau pour les Elections Européennes du 25 mai 2014

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARCQ-EN-OSTREVENT DU 09 mai 2014

L'an deux mil quatorze, le neuf mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Thierry PREIN.

Nombre de Membres en exercice : 15

Pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 02 mai 2014

Date d'affichage : 02 mai 2014

Présents: MM. PREIN THIERRY – DANHIEZ MARTINE – RENARD JEAN-MARC – ROGE JEAN-LUC – LOQUET ALAIN – TONDEUR PIERRE-MARIE - LEFEBVRE JEAN-MARC- DAZIN DAN – JONAS ALEXANDRE – SLOS ADELINE – RENARD FABIENNE - LANCO PATRICE - DUFOUR ANTHONY- NOIRET JEROME.

Absent : DIEU PATRICK

Secrétaire de séance: Mme DANHIEZ MARTINE

ACHAT DU TERRAIN ATTENANT AU CIMETIERE

Le Conseil Municipal reprenant la délibération de 14 mars 2014 confirme son autorisation au Maire afin de procéder à l'acquisition du terrain du CCAS nécessaire à l'agrandissement du cimetière aux conditions suivantes :

- Prix de vente net vendeur revenant au CCAS sur la base de 5000 euros l'hectare (valeur occupée) soit pour la parcelle ZB 201 (issue de la division de la parcelle ZN 63) pour 19 a 48 ca un prix de 974 euros compte- tenu de son classement en zone naturelle.
- Prise en charge de l'indemnité d'éviction du cultivateur pour la somme de 2298.25 euros suivant document de son expert-comptable dont copie jointe..
- Frais de géomètre et frais de vente à régulariser chez Maître BROQUET, notaire à Bouchain à la charge de la Commune.

Monsieur TONDEUR Pierre-Marie sorti, ne participe pas au vote

Par 13 oui, le Conseil Municipal donne son accord pour le montant de 2 298.25 € d'indemnité d'éviction à payer à l'agriculteur suivant la lettre annexée du Centre de Gestion que Monsieur TONDEUR nous a présenté.

Mr TONDEUR revient, la séance continue.

COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Titulaires: MM. PREIN THIERRY – RENARD JEAN-MARC – ROGE JEAN-LUC – LOQUET ALAIN – TONDEUR PIERRE-MARIE - LEFEBVRE JEAN-MARC- DAZIN DAN – JONAS ALEXANDRE – DIEU PATRICK - DUFOUR ANTHONY- DEHON GEORGES - WOITRAIN JACQUES (Féchain) –

Suppléants : CUVILLIER FRANCIS – SLOS ADELINE – RENARD FABIENNE – DANHIEZ MARTINE – NOIRET JEROME- ROGE JEAN-LUC – LANCO PATRICE – WIART GABRIEL – MERLIOT JEAN – WOITRAIN BERTRAND – COUTURE GEORGES (Aubencheul-au-Bac) - WOITRAIN MICKAEL (Féchain)

EXONERATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Suite à la demande d'un particulier, le Conseil Municipal refuse la demande d'exonération.

Résultats des élections européennes

Listes	Voix	% Exprimés
<u>LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS (LEXG)</u>	1	0,47
<u>LISTE EUROPE ECOLOGIE (LVEC)</u>	9	4,19
<u>FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE (LDIV)</u>	0	0,00
<u>RADICALEMENT CITOYEN (LDIV)</u>	0	0,00
<u>CITOYENS DU VOTE BLANC (LDIV)</u>	0	0,00
<u>POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURES ET DES PEUPLES ENVOYONS VALSER L'AUSTERITE ET LE GOUVERNEMENT! (LEXG)</u>	0	0,00
<u>EUROPE DÉCROISSANCE NORD-OUEST (LDIV)</u>	0	0,00
<u>UPR NORD-OUEST (LDIV)</u>	0	0,00
<u>NON A L'AUSTÉRITÉ. POUR L'HUMAIN D'ABORD LISTE DU FRONT DE GAUCHE (LFG)</u>	31	14,42
<u>NOUS CITOYENS (LDVD)</u>	0	0,00
<u>UDI MODEM LES EUROPÉENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO (LUC)</u>	11	5,12
<u>CHOISIR NOTRE EUROPE (LUG)</u>	13	6,05
<u>NOUVELLE DONNE (LDVG)</u>	3	1,40
<u>ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE EQUITABLE POUR L'EUROPE (LDIV)</u>	0	0,00
<u>POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC JÉRÔME LAVRILLEUX (LUMP)</u>	21	9,77
<u>LISTE BLEU MARINE. OUI A LA FRANCE, NON A BRUXELLES (LFN)</u>	115	53,49
<u>EUROPE CITOYENNE (LDIV)</u>	0	0,00
<u>PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN (LDIV)</u>	0	0,00
<u>DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTÈME NI EXTRÊMES AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN (LDVD)</u>	10	4,65
<u>COMMUNISTES (LEXG)</u>	0	0,00
<u>LES PIRATES POUR UNE EUROPE DES CITOYENS (LDIV)</u>	1	0,47
<u>FORCE VIE NORD OUEST (LDVD)</u>	0	0,00

Nombre	% Inscrits	% Votants	
Inscrits	506		
Abstentions	284	56,13	
Votants	222	43,87	
Blancs	7	1,38	3,15
Nuls	0	0,00	0,00
Exprimés	215	42,49	96,85

Département du NORD
Arrondissement de Douai
Canton d'Arleux
Commune de Marcq-en-Ostrevent



INVITATION A LA POPULATION

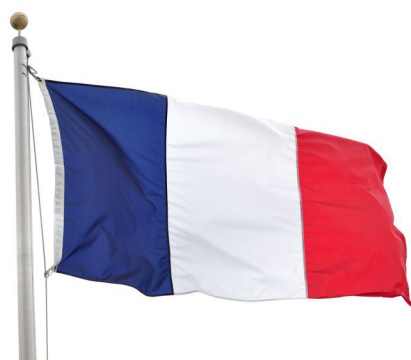
Monsieur le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux,
ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie du

14 juillet 2014 à 11h30
à la mairie.

- Défilé avec dépôt de gerbes au monument aux morts
- Vin d'honneur à la salle des fêtes
- Distribution de bonbons aux enfants.

Nous comptons sur votre présence.

Le maire, les adjoints,
les conseillers.



Cérémonie du 8 Mai



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont célébré la victoire du 8 Mai 1945 au monument aux morts. Après un discours, M. Thierry Prein et M. Jean Merliot, président de l'Association des Anciens Combattants de Marcq-en-Ostrevent, ont remis une gerbe. Le nom de chaque Marcquois mort pour la France a été cité et l'hymne national a été chanté par l'assemblée.

La pluie a rapatrié l'ensemble des invités à la salle des fêtes où Monsieur le Maire a fait un dernier discours. Monsieur Rogé, Adjoint au Maire, a ensuite remis les cadeaux aux lauréats des maisons fleuries. S'en est suivi un pot de l'amitié.

Fête des mères



Les mamans ont été reçues le samedi 24 mai 2014 à la salle des fêtes à l'occasion de la fête des mères. Toutes les mamans présentes ont reçu un plaid en micro-fibre et une jolie boîte tressée.

Beaucoup de monde est venu assister à la cérémonie qui fut un succès. A la fin des festivités, chacun a pu partager le pot de l'amitié.

Repas campagnard

Le 1er mai le C.L.A.S.C. a organisé un repas campagnard. Au menu : Jambon à la broche - crudités - dessert.
Ce fut un succès !



Semaine d'Activités Graff

Organisé par le Centre Socioculturel Intercommunal « L'Ostrevent & la Sensée » et en collaboration avec la commune de Marcq-en-Ostrevent, une douzaine de jeunes âgés de 11 à 15 ans, du territoire du SIRA, ont participé à un atelier graff pendant la deuxième semaine des vacances.

En collaboration avec Amnesty International qui a prêté le matériel pédagogique et avec Mickael Deroubaix, intervenant assisté d'Amélie Poutrain référente jeunesse, les jeunes ont réalisé une œuvre collective dans le cadre des « 25 ans de la convention des droits de l'enfant ». Ils ont également pu customiser selon leur inspiration quelques objets personnels, casques, casquettes, toiles, sacs et bien d'autres encore...

Travaux souvent minutieux mais aussi collectifs cette fois qui leur ont permis d'échanger et de partager leurs idées. Tous ont terminé la semaine le sourire aux lèvres et nous ont confié : « C'était une super semaine qu'on a vraiment vécu tous ensemble ! C'était chouette de réaliser une œuvre collective sur la thématique des droits de l'enfance, on s'est vraiment senti concernés ».

Un vernissage était organisé à la salle des fêtes de Marcq-en-Ostrevent le vendredi 02 mai en présence des élus de la commune, du Président, Thierry Ledent et des Vice-Présidents du SIRA, des parents et des jeunes participants.

Suite à ce vernissage, ces œuvres seront installées dans la cour de l'école et à la cantine de la commune.



« C'était chouette de réaliser une œuvre collective sur le thème des droits de l'enfance, on s'est senti concerné »

Biennale des arts



En présence du député Marc Dolez et du conseiller général Charles Beauchamps entre autres, des artistes douaisiens ont exposé leurs œuvres à la salle des fêtes durant tout le week-end du 14/15 Juin.

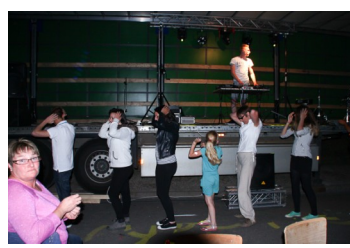
Les enfants de l'école en ont profité pour créer une œuvre et l'exposer aux côtés de ces artistes.

L'exposition était organisée par le SIRA.



Fête de la musique

Pour la fête de la musique, le comité des fêtes a organisé une soirée en relation avec le « Saint-Landelin ». Au programme des festivités, on a retrouvé la chanteuse Marie-Claude Carole et le groupe de rock "The Mates". La soirée, animée par Nicolas fut un succès. Beaucoup de monde s'est rendu sur place pour cet évènement.



Etat-civil

Bienvenue à :

FLORIAN né le 10 avril 2014, fils de Sébastien BOSSUT et de Sylvie BARBARISI,
23 domaine du riot des glennes.

BAPTISTE né le 17 avril 2014, fils de Christophe RICHARD et Noémie BEUGNET,
3 allée des moineaux.

SOLINE née le 16 mai 2014, fille de Frédéric RACHEZ et de Justine DEMANGEAT,
14 domaine du riot des glennes.

Nos condoléances à la famille de :

Louisa BREDA, née le 16 août 1923 à Marcq-en-Ostrevent, domiciliée à Féchain,
décédée le 11 février 2014.

Informations école

Rentrée 2014 : Mardi 2 septembre 2014 à 8h45 pour les élèves

Les tickets de cantine et de garderie sont à retirer en mairie.

Pour les dernières inscriptions : appeler l'école au plus vite avant fin juin au 03 27 89 29 40

Emploi du temps rentrée 2014

Activités	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie	7h45-8h45	7h45-8h45	7h45 à 8h30 (si APC) ou 9h30	7h45-8h45	7h45-8h45
APC			8h30-9h30		
Classe	8h45-12h	8h45-12h	9h30-12h30	8h45-12h	8h45-12h
Pause midi	12h-13h30	12h-13h30		12h-13h30	12h-13h30
Classe	13h30-15h30	13h30-15h30		13h30-15h30	13h30-15h30
Périscolaire	15h30-16h30	15h30-16h30		15h30-16h30	
Garderie	16h30-17h30	16h30-17h30		16h30-17h30	15h30-17h30

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires, non obligatoires, assurées par les enseignants.

Quelques éléments sur la réforme des rythmes scolaires, le changement d'emploi du temps et la mise en place du TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Or, selon les experts, cette extrême concentration du temps d'enseignement, propre à la France, est inadaptée aux rythmes biologiques des élèves et préjudiciable à l'apprentissage. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires.

La réforme des rythmes scolaires s'appuie sur :

- une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine
- un allègement du nombre d'heures d'enseignement par jour
- des séquences d'enseignement programmées aux moments où la concentration des élèves est la plus grande.

En conséquence, la semaine de 4,5 jours est rétablie afin d'alléger la durée quotidienne d'enseignement (5h30 au lieu de 6 heures actuellement).

Dès lors, la semaine compte une demi-journée de classe supplémentaire (le mercredi matin) et des temps d'activités périscolaires (TAP) sont mis en place. Ils sont facultatifs et intégralement pris en charge par la Commune, pour la prochaine année scolaire.

Ces TAP n'ont pas vocation à prendre la place du temps scolaire. Ils se déroulent entre le temps scolaire et le temps familial. Variés, les ateliers sont organisés autour d'activités culturelles, créatives ou sportives. Un programme d'activités différent est proposé à chaque trimestre.

Les familles inscrivent leur enfant pour un trimestre. Il est possible d'inscrire l'enfant pour une, deux ou les trois séances hebdomadaires, sans possibilité de changements pour le trimestre. Les inscriptions pour la première période - septembre à décembre - sont bouclées (sauf pour les nouveaux élèves qui n'intègrent l'école qu'à partir de septembre 2014).

Les parents qui n'auraient pas encore inscrits leur enfant pourront le faire pour le deuxième trimestre, à partir de janvier 2015.

Les TAP se déroulent de 15h30 à 16h30 les lundi, mardi et jeudi.

L'Agent Territorial Spécialisé d'Ecole Maternelle (ATSEM), les enseignants volontaires, des bénévoles et des intervenants compétents seront chargés de l'encadrement et de l'animation des ateliers.

La garderie continue à être proposée le matin à partir de 7h45 et le soir de 16h30 à 17h30. Le vendredi, la garderie débute dès 15h30. La garderie, facultative, reste payante.

APPEL A BENEVOLES

Vous avez des aptitudes d'animation dans le domaine de la culture, de la musique, des arts plastiques, des sports, etc ... et vous souhaitez accorder un peu de votre temps aux enfants de notre école, à l'appui d'un encadrant professionnel.

Vous êtes disponible le lundi, le mardi, ou le jeudi entre 15h30 et 16h30.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour intervenir sur les temps d'activités périscolaires (TAP).

Eventuellement, afin de parer à toute absence, nous souhaitons également pouvoir compter sur quelques personnes prêtes à assurer des remplacements occasionnels, sur ces plages horaires, au pied levé.

Si vous souhaitez répondre favorablement à ces annonces, merci de bien vouloir en informer la Mairie (03 27 80 91 22, à l'attention de monsieur RENARD, adjoint à l'école) ou de contacter directement monsieur RENARD à l'adresse suivante : jean-marc.renard@marcq-en-ostrevent.fr

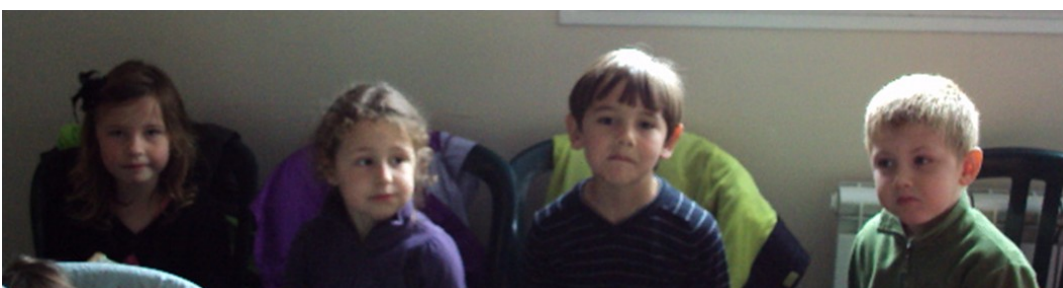
Chasse à l'œuf

Une chasse à l'œuf a été organisée par le comité des fêtes pour les enfants du village. Celle-ci s'est déroulée dans l'enceinte de l'école.

Les enfants étaient heureux de chercher les œufs en chocolat en compagnie de Jeannot le Lapin de Pâques.



Ferme pédagogique



Les enfants de l'école Louis Pasteur ont effectué une sortie à la ferme pédagogique de Quarouble. S'ils ont pu caresser les animaux de la ferme, le point fort de la journée a été le moment où ils ont fabriqué du beurre et donné à manger aux animaux. La visite a été l'occasion pour eux d'apprendre le vocabulaire de la ferme ainsi que son fonctionnement. L'accent a aussi été mis sur le cycle du lait : de la vache à l'assiette avec une dégustation de fromage. Le midi, les enfants ont pique-niqué avant de se rendre au musée des Beaux-Arts de Valenciennes.

Visite du musée de Valenciennes



Après la visite de la ferme pédagogique le matin, les enfants de l'école se sont rendus au musée des Beaux-Arts de Valenciennes où ils ont été répartis en groupe. Ils se sont tous attablés autour de grandes peintures. Ils ont recréé les différents paysages d'été, de printemps, d'automne et d'hiver avec leurs mains. Ils ont pu retrouver ces paysages lors de la visite des œuvres du musée. La journée s'est terminée par un goûter.



Visite des grottes de Hans

Pour la sortie de fin d'année, les élèves se sont rendus en Belgique afin de visiter les grottes de Hans. Bien que la journée fut longue et fatigante, les élèves ont passé un très bon moment !



Fête de l'école



La fête de l'école s'est déroulée le 20 Juin dans la cour de l'école Louis Pasteur. Sous un beau soleil, chaque classe a effectué une ou deux danses en présence des parents. Plus tôt dans l'après-midi, les enfants, entre eux, ont disputé des olympiades. Tous les participants se sont vus remettre une médaille et un diplôme pour leur esprit de compétition.

En fin de journée, Monsieur le Maire, en compagnie de ses adjoints et conseillers, a remis aux élèves de CM2, un dictionnaire pour les récompenser de leur passage en

6ème. Madame Dupuis, qui quitte l'école à la fin de l'année scolaire, a reçu de la part de la municipalité, une jolie plante. Ce fut également l'occasion pour Monsieur Renard Jean-Marc, adjoint aux écoles, de tenir un discours sur la prochaine réforme des rythmes scolaires qui doit se mettre en place à la rentrée.



Permis piéton

Les élèves de Madame Dupuis, encadrés par la gendarmerie d'Arleux, ont passé le permis piéton. Au cours de cette activité ludique, les enfants ont appris les règles essentielles à la circulation des piétons. A la fin de leur formation, ils ont passé un petit examen qu'ils ont tous réussi.

Félicitations à tous !



Quelques jours plus tôt, le SIRA avait mis à disposition de l'école un juni-code de façon à ce que les enfants soit sensibilisés au code de la route.

Histoire de Marcq

Avant de vous parler du centenaire de la grande guerre, pour cette première page, j'ai préféré commencer par un résumé des origines de notre village, il nous manque cependant énormément de sources, soit détruites à la révolution ou de toutes époques, perdues au fil des années.

MARCQ EN OSTREVENT

PAGE D'HISTOIRE LOCALE ET SEIGNEURIALE

De sources ecclésiastiques, les origines de « **l'Ostrevant** » sont issues de la séparation des deux comtés de la Flandre et du Hainaut en 1071.

Désigné autrefois sous le nom des « **Monts Saint Rémy** » le territoire depuis Lewarde jusqu'à Marcq et Marquette compris s'appelait la contrée « **Marça Sancti Rémigée** », la marche ou contrée de Saint Rémy, située sur le **petit courant de Glennes**

En l'an 1103, à Marcq, une famille seigneuriale existe, **Hugo de Marque**.

Marcq tire son nom de la contrée où il fut bâti, appelé **Marka** en 1117, mot franc qui signifie **limite** (marche, frontière de contrée) et **Ostrevant**, nom d'origine germanique, « **Oostre** (orient) et (**Vant ou Bant**) pays circonscrit », pouvant s'écrire indifféremment **Ostrevant** ou **Ostrevant**.

S'ensuivra une Seigneurie connue des XI^{ème} et XII^{ème} siècles, le fief de Marcq relevant originairement de « **Lymoge de Viandegnies** » qui fera cession de cet « **hommage** » au Comte du Hainaut, **Guillaume 1^{er} d'Avesnes** dit **Guillaume le Bon** en 1304 puis à la Cour du Hainaut jusqu'à l'illustre **famille de Beloeil** en 1343.

De **Jean Mansart d'Esnes** en 1344 à **François Bonaventure de La Pierre** en 1774, **dix-sept Seigneurs** règneront sur notre village jusque la révolution, où elle relevait encore des **fiefs de Beloeil**.

Une gouache des albums de « **Croy** » fait apparaître un château près de l'église, devant se dresser entre **l'église** et le **Riot des Glennes** et allant vers la ferme de Monsieur Montaigne soit une plateforme d'environ 90 mètres de long sur 70 de large avec les fossés, détruit à la Révolution.

Marcq possédait autrefois « **une belle église à trois nefs** », elle fut détruite à la Révolution, sauf la tour, conservée par un habitant en guise de pigeonnier. A la restauration du culte, on reconstruisit l'édifice en se bornant à élever des murailles entre les colonnes restées debout, ce qui forma une seule nef toute d'une venue, à cœur arrondi sans tribune et avec une minuscule sacristie endommagée par la guerre et non encore réparée.

*Notes communiquées par
Monsieur le Chanoine Théodore Leuridan et la Société d'études,
Province de Cambrai, Mémoires, tome XVIII, juillet 1928*

Gabriel Wiart

LE CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 1914 - 1918

En cette année 2014, l'histoire locale de notre village rejoint et fait partie de l'histoire de notre région du Nord, de **l'HISTOIRE de la FRANCE**, avec la participation de ses habitants, de ses hommes à cette « Grande Guerre » qui va saigner à blanc notre région et la France.

Il y a cent ans, c'est l'été 1914, depuis fin juin les événements se sont précipités en Europe. Soudain, les cloches des villages sonnent le tocsin, relayant la mauvaise nouvelle, celle de la déclaration de guerre et de la mobilisation générale.

Notre village allait connaître au cours de ces quatre années un véritable séisme humain. Un grand nombre de ses hommes allait partir à la guerre, n'épargnant ni les plus jeunes ni les plus âgés.

Ce sera environ **80 HOMMES DE MARCQ** qui de 1914 à 1919 (certains d'entre eux étant déjà appelés sous les drapeaux avant 1914) qui quittent leurs foyers, laissant les travaux des champs, leurs emplois pour se retrouver baïonnette au canon ou sous le feu de l'artillerie.

Très vite, aux premières batailles, bon nombre seront faits prisonniers et prendront le chemin de l'Allemagne,

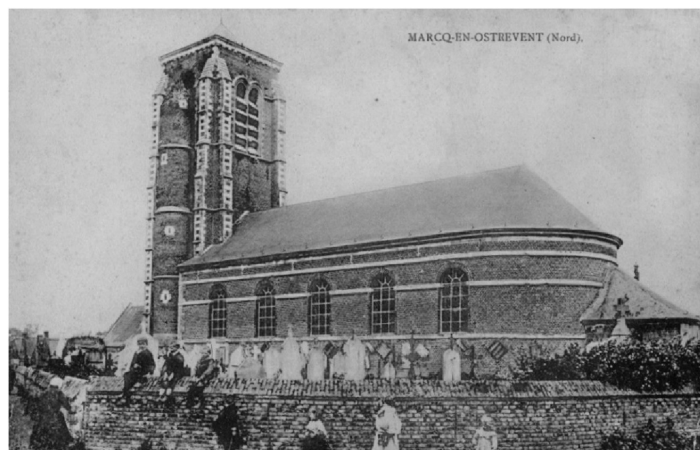
24 HOMMES CONNAITRONT LA CAPTIVITE, TROIS Y PERDRONT LA VIE et ceux qui reviendront ne rentreront qu'en 1919.

Marcq va payer un lourd tribut avec ses **19 SOLDATS TUES A L'ENNEMI OU MORTS EN CAPTIVITE ET SES TROIS CIVILS, TOUS MORTS POUR LA FRANCE.**

Notre village restera occupé du 30 septembre 1914 au 30 septembre 1918 avec des restrictions et des contributions de guerre importantes qui le laisseront endetté pour de longues années.

Les nations alliées de la France nous montrent par leurs commémorations l'importance et l'indispensable contribution au devoir de mémoire,

Que le souvenir de ces événements est resté pour elles présent dans leur esprit, qu'il le reste pour nous aussi et fasse que ces pertes nous confortent dans l'espoir que ces hommes se sont battus et sont morts pour la patrie, pour le droit et la liberté dont nous jouissons aujourd'hui.



Je prépare actuellement une exposition sur la guerre de 14 dans notre village et sur le front Ouest par les mots que la guerre a apporté, si vous avez des documents, des photos, des cartes postales, des lettres

QUE LA MEMOIRE NE S'EFFACE PAS

VOUS POUVEZ ME CONTACTER

Gabriel Wiart



MARCQ EN OSTREVENT

10^{ème} FÊTE
VIDE GRENIER

Le dimanche 28 septembre 2014
Organisé par le C.L.A.S.C

BROCANTE
de 7 h 00 à 17 h 00
CONCOURS DE VELOS FLEURIS

*avec le soutien
du comité des fêtes, du SIRA
et des commerçants*



RESTAURATION RAPIDE - BUVETTE SUR PLACE

1 EURO LE METRE
GRATUIT POUR LES HABITANTS DE MARCQ
RESERVATIONS ET INSCRIPTIONS
03.27.89.46.48
03.27.80.98.87
06.61.68.74.46



Fête Nationale 2014 Marcq-en-Ostrevent



Dimanche 13 Juillet

19h30 à 02h - Bal public

(Animé par Michaël Animation - Lieu : Salle des fêtes
Entrée gratuite)

**Diffusion de la finale de la
Coupe du Monde**

(1 grand écran à l'intérieur et 1 à l'extérieur)

22h - Retraite aux flambeaux

(départ salle des fêtes rue Foch, rue Clémenceau, rue Pasteur
vers Marquette, le riot des glennes, retour salle)

23h15 - Feu d'artifice musical

(Stade du Riot)

Lundi 14 Juillet

10h : Concours de pétanque

(Organisé par L'Boule eud'Marcq - Stade du Riot)

10h45 : Jet du but

11h30 : Défilé - Rdv à la mairie

**Restauration sur place
le 13 Juillet**



Comité des fêtes



MARCO EN OSTREVENT

LIVRAISON DE REPAS TRAITEUR A DOMICILE



→ Qui vous propose d'apporter vos repas au domicile ?

A.C.C.E.S AIDADOM, association de proximité, offre aux personnes âgées ou en situation de handicap, des services répondant à leur besoins et à leurs souhaits.

En partenariat avec des restaurants-traiteurs associatifs, elle a mis en place un service de livraison de repas de qualité au domicile de ces personnes.

Les menus sont équilibrés, variés et tiennent compte des normes nécessaires à ce type de livraison.

Prix : 7.60 € / repas

→ Une alimentation sûre

A partir d'un restaurant-traiteur agréé.

Liaison froide directement transportée de la cuisine à votre réfrigérateur par véhicule isotherme réfrigéré.

→ Une alimentation de qualité

Menus élaborés par des spécialistes à base de produits frais.

→ Des menus variés

Un potage

Choix entre 2 entrées

Choix entre 3 plats

Choix entre 3 fromages

Choix entre 2 desserts

→ Un service souple

Vous commandez autant de plats que vous voulez.



Lieu : Le champ d'or, 19 rue Nicolas Galliez

59252 Marquette en Ostrevant

Tel : 03.61.67.01.11

Fax : 03.61.67.01.01

Mail : contact@acces-asso.fr

Site : www.acces-asso.fr

Rappel

- Nous rappelons aux habitants de la commune, que lorsque vous procédez à des travaux de désherbage, ces derniers ne doivent pas dépasser les limites de votre terrain et tuer les plantations de vos voisins.
- De même, il est interdit d'effectuer des feux de toute sorte dans vos jardins. Des déchetteries sont mises à disposition pour évacuer vos déchets.
- Enfin, nous vous rappelons que si les trottoirs sont communaux, leur nettoyage reste à la charge des riverains.

Recensement militaire

Les enfants nés en 1998 doivent se faire recenser. Pour cela, ils sont priés de se présenter en mairie. Pour rappel, le recensement est **OBLIGATOIRE** ! Il est indispensable pour préparer un concours ou un examen public.

Penser à vous présenter avec une pièce d'identité ou d'un livret de famille à jour.

Informations

ASSISTANTES SOCIALES

- Assistante sociale de secteur : Mme GLUCHOWSKI (UTPAS de Guesnain) 03.59.73.19.30
- Assistante sociale de la M.S.A. : Mme WATREMEZ — le mardi matin de 9h à 12h 03.27.99.70.30

ASSISTANTES MATERNELLES

- FALVO Géraldine, 5 résidence La Clé des Champs 03.27.95.13.80 ou 06.17.60.79.65
- HOMBERT Francia, 10 rue d'Aniche 03.27.91.11.69 ou 06.07.28.24.49
- LEFEBVRE Claudie, 23 rue de Marquette 03.27.89.49.47 ou 06.98.38.21.12
- PESIN Yvonne, 9 rue de Marquette 03.27.89.42.25
- ROGE Catherine, 9 ter rue Maginot 03.27.89.27.15
- TIRMAN Martine, 1 rue du 8 mai 1945 09.66.82.55.64 ou 06.60.34.95.30
- VASSEUR Catherine, 10 Domaine du Riot des Glennes 03.27.89.18.66 ou 06.35.19.29.22

N'hésitez pas à les contacter car il reste des places vacantes.

ACCUEILLANTE FAMILIALE

Mme Huberte GRZELKA, 17 rue du Maréchal Foch, agréée du Conseil Général, accueille les personnes âgées et les adultes handicapés.

03.27.89.43.80

SIRMAD—SAPAD

Service Aide Ménagère P.C.H. — Garde Itinérante de nuit de 22h à 6h
248 avenue Roger Salengro, 59450 SIN LE NOBLE

AIDE A DOMICILE

- A.M.D.G. — 60 rue de Cambrai, 59169 CANTIN — 03.27.89.64.46
- C.L.I.C. — Mairie Annexe, Avenue de la gare, 59151 ARLEUX — 03.27.92.87.45
- A.S.E.C. — 70 Esplanade Charles de Gaulle, 59111 BOUCHAIN — 03.27.27.70.49
- PLAISIR D'AIDER — Place du Barlet, 59500 DOUAI — 03.27.89.55.09 ou 06.10.43.69.43
- FLORALYS Domicile — 62 rue Saint Sulpice, 59500 DOUAI — 03.27.71.54.25

Informations

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
Lundi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Mardi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Mercredi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Jeudi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Vendredi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Samedi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Dimanche	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert



Ouvert



Fermé

N° tél. : 03.27.80.91.22 — N° fax : 03.27.94.02.85

Mail : mairie-marcq-en-ostrevent@wanadoo.fr — Site internet : www.marcq-en-ostrevent.fr

HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

Mercredi — de 10h à 12h et de 17h à 18h

2ème et 4ème samedi du mois : de 13h30 à 14h30

Vendredi — de 10h à 12h

Fermé en août.

Le prêt de livres, cassettes, DVD, CD est gratuit. — Les dons de CD et DVD sont les bienvenus.

NUMEROS IMPORTANTS

Gendarmerie d'Arleux : 03.27.89.52.62

Police : 17

Pompiers : 18

Sécurité Sociale : 36 46

SAMU : 15

Centre anti-poison : 0 825 81 28 22

N° urgence : 112

INFIRMIERES

Marcq en Ostrevent : 03.27.80.95.01 ou 06.81.88.88.93

Féchain : 03.27.80.97.82 ou 06.80.00.24.09

PHARMACIES

Féchain : 03.27.80.90.55

Aubigny-au-Bac : 03.27.80.90.17

Marquette en Ostrevent : 03.27.35.75.91

MEDECINS

Féchain : 03.27.80.92.55

Aubigny-au-Bac : 03.27.89.45.90

Marquette en Ostrevent : 03.27.35.73.43

Pharmacie de garde : 0 825 74 20 30 ou www.servigardes.fr.

Médecin de garde : 03.20.33.20.33.

Zoom sur une entreprise

« De père en fils depuis 1955 »

Sarl BOUGAMONT-DERAIN

sarlbougamont-derain@orange.fr



- Confiez à un professionnel de plus de 30 ans d'expérience le dépannage, l'entretien, la pose de votre chaudière
- Chauffage toutes énergies : Bois/granulés-poêles-inserts - Vente, installation, dépannage, entretien
- Sanitaire, concept salle de bains, spécialiste pour personnes à mobilité réduite, tout à l'égout, électricité générale.
- NOUVEAU ! Entreprise référencée RGE - N° agrément : 96068*
- 2 adresses : 2 rue de Féchain à Marcq-en-Ostrevent et 17 Place Berrioz à Aniche

* : Obligatoire au premier juillet pour bénéficier du crédit d'impôt

03 27 80 91 25

"de père en fils depuis 1955"

Sarl BOUGAMONT-DERAIN
sarlbougamont-derain@orange.fr



Chauffage toutes énergies
Bois/granulés - poêles - inserts

*Vente, installation,
dépannage, entretien*

**Sanitaire, concept salle de bains,
tout à l'égout, électricité générale**

03 27 80 91 25

Cette rubrique apparaît pour la première fois dans le Marcq-Info. Elle a pour but de mettre en avant une entreprise dont le siège social est à Marcq-en-Ostrevent et de la faire connaître à ses habitants. Chaque trimestre, un tirage au sort déterminera celle qui bénéficiera de cette mise en avant. Toutes les entreprises qui le souhaitent seront amenés à se présenter ici.

Les entreprises marcquoises

POL Danièle
Coiffeuse à domicile
2 rue du Sergent Coleau
03.27.80.81.01

Si vous êtes entrepreneur à Marcq en Ostrevent et que vous n'apparaissez pas dans cette liste, veuillez contacter Jérôme Noiret au 06.32.39.58.85.



js probatiment

eirl smoczyk jérôme
 marcq en ostrevent
 tél:06 99 48 92 71
 09 83 25 67 15

plombier chauffagiste
 travaux divers

installation
 dépannage
 entretien
 agencement salle de bain

devis gratuit
 assurance décennale
 siren:532 058 708

jerome.smoc@gmail.com

Willy Samyn
 Plombier - Chauffagiste - Frigoriste
 06.51.79.70.79

Transport Express Bourez
 Toutes distances
 06 32 86 64 69

LE SAINT LANDELIN

Tabac - Bar - Presse

Tel : 03.27.89.46.48

10, rue d'Aniche

59252 MARCQ-EN-OSTREVENT

EURL CARROSSERIE JMD

carrosserie-peinture-mécanique

GOBERT Jacques

06.26.33.72.76

03.27.80.90.78

5 rue du Château de Lewarde
 59252 Marcq en Ostrevent

carrosseriejmd@hotmail.fr



Saha Collections
 www.saha.fr / 06.42.81.20.11

Jardins d'Halluin
 Paysagiste conseil
 Création entretien parcs et jardins
 Élagage, Pavage, Bassins, Terrasse bois, Clôture
 30 années au service des Collectivités - Particuliers
 21 bis rue Pasteur - 59252 MARCQ EN OSTREVENT
 Tél : 03 27 89 22 76 - Fax : 03 27 92 81 07 - www.jardins-dhalluin.com

DIKOWSKY Eric , 37 rue Maginot



WD'H
 WOITRAIN - D'HALLUIN
 Aménagements & Terrassement
 Pavage, Macadam, Clôture,
 Location de matériel
 Devis gratuit
 21 bis, rue Pasteur - 59252 MARCQ EN OSTREVENT
 www.sarl-wdh.fr
 06 67 92 56 86

**Cabinet d'Accompagnement,
 Conseil en image et
 Développement Professionnel**
 06 60 02 11 56



CP COACH CONSEIL

Marc d'Halluin -1 rue Hubert Moniez-Tel: 0659653301- Fax : 0327802553

Jardirac **BORDALU**
 BORDURE ALUMINIUM
 CUBEVERT.COM

JEAN - CHARLES BOUGAMONT
 CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉLECTROMÉNAGER

De père en fils
 depuis 1955...

Entretiens
 et
 Dépannages



Tél/Fax : 03 27 89 48 17 / 06 87 87 11 64
 13, RUE PASTEUR 59252 MARCQ EN OST.